

COMPTES ANNUELS

SASU A.D. SERVICES

7 PLACE OLYMPE DE GOUGES

93500 PANTIN

Exercice clos le 31 Décembre 2023

APE : 8121Z

SIRET : 91112361000014

Désignation de l'entreprise SASU A.D. SERVICES SIREN 911123610											
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2023	N-1 clos le 31/12/2022
Ventes de marchandises										209	210
Production vendue biens										215	214
Production vendue services										217	218
Production stockée											222
Production immobilisée											224
Subventions d'exploitation reçues											226
Autres produits											230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232	231
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										234	233
Variation de stock (marchandises)										236	235
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)										238	237
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)										240	239
Autres charges externes										242	241
Impôts, taxes et versements assimilés										243	244
Rémunérations du personnel										250	249
Charges sociales										252	251
Dotations aux amortissements										255	254
Dotations aux provisions										259	258
Autres charges										260	259
Total des charges d'exploitation (II)										264	263
1 - Résultat d'exploitation (I - II)										270	269
Produits financiers										280	279
Produits exceptionnels										290	289
Charges financières										294	293
Charges exceptionnelles										300	299
Impôts sur les bénéfices										306	305
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)										310	309
B - RÉSULTAT FISCAL										312	311
Rémunérations et avantages personnels non déductibles										316	315
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles										318	317
Provisions non déductibles										322	321
Impôts et taxes non déductibles										324	323
Divers dt intérêts excédentaires										247	246
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier										249	248
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998	997
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999	998
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997	996
Entreprise nouvelle										986	985
Reprise d'entreprise en difficulté										981	980
Zone restruct. défense										127	126
Bassins d'emploi à redynamiser										991	990
ZFANG 44 quaterdecies										345	344
Bassins urbains à dynamiser - BUD										992	991
Créance report en arrière du déficit										346	345
Dédution exceptionnelle (art 39 decies)										655	654
Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)										643	642
Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)										645	644
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)										647	646
Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)										648	647
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)										641	640
Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)										990	989
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)										649	648
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs										352	351
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)										356	355
Déficits antérieurs reportables											360
Résultat fiscal après imputation des déficits										370	369

COMPTES ANNUELS

SASU A.D. SERVICES

7 PLACE OLYMPE DE GOUGES

93500 PANTIN

Exercice clos le 31 Décembre 2023

APE : 8121Z

SIRET : 91112361000014

1.

Désignation de l'entreprise SASU A.D. SERVICES SIREN : 911123610										Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois 12 Durée de l'exercice précédent 12											
								Exercice N clos le 31/12/2023		Exercice N-1 clos le 31/12/2022	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			010		012					
	Immobilisations incorporelles - Autres			014		016					
	Immobilisations corporelles			028	1 333	030	267	1 066	1 333		
	Immobilisations financières (1)			040		042					
	TOTAL I (5)			044	1 333	048	267	1 066	1 333		
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production			050		052					
	Stocks marchandises			060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066					
	Créances (2) clients et comptes rattachés			068		070					
	Créances autres (3)			072	5 178	074		5 178			
	Valeurs mobilières de placement			080		082					
	Disponibilités			084	19 138	086		19 138	8 516		
	Charges constatées d'avance			092		094					
	TOTAL II			096	24 317	098		24 317	8 516		
TOTAL GENERAL (I + II)				110	25 650	112	267	25 383	9 849		
PASSIF								Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel					120	1 000	1 000			
	Ecart de réévaluation					124					
	Réserve légale					126	100				
	Réserves réglementées					130					
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)					131					
	Report à nouveau					134	4 157				
	Résultat de l'exercice					136	10 332	4 257			
	Subventions d'investissement					137					
	Provisions réglementées					140					
	TOTAL I					142	15 589	5 257			
Provisions pour risques et charges					TOTAL II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164					
	Fournisseurs et comptes rattachés					166					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)					169	3 892	1 807			
	Comptes courants d'associés					173	2 786	2 786			
	Autres dettes					175	526				
	Produits constatés d'avance					174					
TOTAL III					176	9 794	4 592				
TOTAL GENERAL (I + II + III)								180	25 383	9 849	
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	1 333			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184				

Désignation de l'entreprise SASU A.D. SERVICES SIREN 911123610											
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2023	N-1 clos le 31/12/2022
Ventes de marchandises										209	210
Production vendue biens										215	214
Production vendue services										217	218
Production stockée											222
Production immobilisée											224
Subventions d'exploitation reçues											226
Autres produits											230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232	231
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										234	233
Variation de stock (marchandises)										236	235
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)										238	237
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)										240	239
Autres charges externes										242	241
Impôts, taxes et versements assimilés										243	244
Rémunérations du personnel										250	249
Charges sociales										252	251
Dotations aux amortissements										255	254
Dotations aux provisions										259	258
Autres charges										260	259
Total des charges d'exploitation (II)										264	263
1 - Résultat d'exploitation (I - II)										270	269
Produits financiers										280	279
Produits exceptionnels										290	289
Charges financières										294	293
Charges exceptionnelles										300	299
Impôts sur les bénéfices										306	305
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)										310	309
B - RÉSULTAT FISCAL										312	311
Rémunérations et avantages personnels non déductibles										316	315
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles										318	317
Provisions non déductibles										322	321
Impôts et taxes non déductibles										324	323
Divers dt intérêts excédentaires										247	246
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC										248	247
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier										249	248
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998	997
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999	998
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997	996
Entreprise nouvelle										986	985
Reprise d'entreprise en difficulté										981	980
Zone restruct. défense										127	126
Bassins d'emploi à redynamiser										991	990
ZFANG 44 quaterdecies										345	344
Bassins urbains à dynamiser - BUD										992	991
Créance report en arrière du déficit										346	345
Dédution exceptionnelle (art 39 decies)										655	654
Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)										643	642
Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)										645	644
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)										647	646
Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)										648	647
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)										641	640
Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)										990	989
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)										649	648
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs										352	351
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)										356	355
Déficits antérieurs reportables											360
Résultat fiscal après imputation des déficits										370	369

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise <u>SASU A.D. SERVICES</u> SIREN : <u>911123610</u>										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446			
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456			
Matériel de transport		460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles		470		472	1 333	474		476	1 333		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492	1 333	494		496	1 333		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Terrains		510		512		514		516			
Constructions		520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530		532		534		536			
Installations générales, aménagements divers		540		542		544		546			
Matériel de transport		550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles		560		562	267	564		566	267		
TOTAL		570		572	267	574		576	267		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%		0%		
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

4.

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise <u>SASU A.D. SERVICES SIREN : 911123610</u>										Néant ☐		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607				
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616				
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636				
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646				
	Sur comptes clients	650		652		654		656				
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666				
TOTAL		680		682		684		686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
						Dotations		Reprises				
Fonds commercial						681		683				
Autres immobilisations incorporelles						700		705				
Terrains						710		715				
Constructions						720		725				
Installations techniques, matériel et outillage						730		735				
Installations générales agencements aménagements divers						740		745				
Matériel de transport						750		755				
Autres immobilisations corporelles						760		765				
TOTAL						770		775				
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT												
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes											
2												
3												
4												
5												
6												
TOTAL à reporter										780		
II DÉFICITS REPORTABLES												
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent										982		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)										982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice										982 ter		
Déficits imputés										983		
Déficits reportables										984		
Déficits de l'exercice										860		
Total des déficits restant à reporter										870		
III DIVERS												
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381				
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327						
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326		380				
N° du centre de gestion agréé										388		
Montant de la TVA collectée										374	8 743	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	4 850	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397		

5.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : SASU A.D. SERVICES SIREN : 911123610		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le 31/12/2023		Données en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	43 713
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	43 713
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	18 164
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	1 458
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	7 083
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	26 705
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	17 008
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	17 008
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | SASU A.D. SERVICES - SIREN : 911123610 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES							
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions			
Adresse							
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions			
Adresse :							
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions			
Adresse							
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions			
Adresse							
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :							
Titre		Mme		Nom complet		DISSAKE NGOUENY Epeti Christelle	
Nom marital				% de détention		100 Nb de parts ou actions 1000	
Naissance :		Date		N° Département		Commune	
		28/08/1984		93		Pantin Pays FRANCE	
Adresse							
7 Place Olympe de Gouges							
93500 PANTIN							
FRANCE							
Titre		Nom complet					
Nom marital				% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :		Date		N° Département		Commune	
						Pays	
Adresse							

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | SASU A.D. SERVICES SIREN : 911123610 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905
--	-----

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2024

cerfa

N° 11084*25
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
SASU A.D. SERVICES SIREN 911123610			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	0	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
	Bénéfice imposable à 15%	12 155			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quindecies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 <i>septies</i>	☐	Zone franche d'activité art.44 <i>quaterdecies</i>	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater</i> W (cocher la case)					☐
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					☐
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					☐
3 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			Si oui, indication du logiciel utilisée		
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA			Visa : CGA	☐	Viseur conventionné
Examen de conformité fiscale (ECF)			☐	Nom du prestataire ECF	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case : ☒			
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions:		payées par la société elle-même				a			
		payées par un établissement chargé du service des titres				b			
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c			
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d			
Montant des autres distributions:						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j			
Montant des revenus répartis						Total (a à h)			
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS									
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
K DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)							
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages							
		MVLТ imposées		à 0 %		à 15 %			
		MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
		MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice							
		MVLТ réalisée au cours de l'exercice							
		MVLТ restant à reporter							
M OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus délivrés									

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 25 383€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat bénéficiaire après impôt sur le bénéfice de 10 332€

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les notes ou tableau ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisation corporelles .

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Amortissements .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Le matériel de bureau et informatique est amorti pour une durée de 5 ans

Provisions .

Les provisions ont été calculées selon les règles du plan comptable.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produit à recevoir	Etat néant
Charges à payer	Etat néant
Produit constatés d'avance	Etat néant
Charges constatées d'avance	Etat néant
Capital social 1000 Actions de 1€ chacune	1 000€
Fond commercial	Créer

ENGAGEMENTS FINANCIER :

Crédit bail Mobilier	Etat néant
Engagements donnés	Etat néant
Indemnités de départ à la retraite	Elément non chiffré

COMPTES ANNUELS

SASU A.D. SERVICES

7 PLACE OLYMPE DE GOUGES

93500 PANTIN

Exercice clos le 31 Décembre 2023

APE : 8121Z

SIRET : 91112361000014

1.

Désignation de l'entreprise SASU A.D. SERVICES SIREN : 911123610										Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois 12 Durée de l'exercice précédent 12											
								Exercice N clos le 31/12/2023		Exercice N-1 clos le 31/12/2022	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			010		012					
	Immobilisations incorporelles - Autres			014		016					
	Immobilisations corporelles			028	1 333	030	267	1 066	1 333		
	Immobilisations financières (1)			040		042					
	TOTAL I (5)			044	1 333	048	267	1 066	1 333		
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production			050		052					
	Stocks marchandises			060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066					
	Créances (2) clients et comptes rattachés			068		070					
	Créances autres (3)			072	5 178	074		5 178			
	Valeurs mobilières de placement			080		082					
	Disponibilités			084	19 138	086		19 138	8 516		
	Charges constatées d'avance			092		094					
	TOTAL II			096	24 317	098		24 317	8 516		
TOTAL GENERAL (I + II)				110	25 650	112	267	25 383	9 849		
PASSIF								Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel					120	1 000	1 000			
	Ecart de réévaluation					124					
	Réserve légale					126	100				
	Réserves réglementées					130					
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)					131					
	Report à nouveau					134	4 157				
	Résultat de l'exercice					136	10 332	4 257			
	Subventions d'investissement					137					
	Provisions réglementées					140					
	TOTAL I					142	15 589	5 257			
Provisions pour risques et charges					TOTAL II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164					
	Fournisseurs et comptes rattachés					166					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)					169	3 892	1 807			
	Comptes courants d'associés					173	2 786	2 786			
	Autres dettes					175	526				
	Produits constatés d'avance					174					
TOTAL III					176	9 794	4 592				
TOTAL GENERAL (I + II + III)								180	25 383	9 849	
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	1 333			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184				

SASU A.D. SERVICES
7 place Olympe de Gouges
93500 PANTIN
SIRET : 91112361000014
APE : 4339Z

PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,
Le 30 Avril,
À 19 heure,

Les associés de la SASU A.D. SERVICES société par actions simplifiée à un seul actionnaire au capital de 1000€ divisé en 1000 actions à 1euro chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation du président.

il est établi une feuille de présence signée par les associés en entrant en séance.

Sont présents :

- Madame DISSAKÉ NGOUENY EPETI AGNÈS CHRYSTELLE. 1000 actions

Seule associé de la société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la société

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame DISSAKÉ NGOUENY EPETI AGNÈS CHRYSTELLE, en sa qualité de présidente associée.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,

SASU A.D. SERVICES

7 place Olympe de Gouges

93500 PANTIN

SIRET : 91112361000014

APE : 4339Z

- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce, de décision à cet égard,
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la société avant son immatriculation au registre du commerce et des sociétés,

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2023
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, établi par la gérance.

Cette lecture terminée, la présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés la 31 Décembre 2023, tel qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SASU A.D. SERVICES
7 place Olympe de Gouges
93500 PANTIN
SIRET : 91112361000014
APE : 4339Z

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 10 332 Euros de l'exercice de la manière suivante :

- bénéfice de
10 332 €
 - au compte « Report à nouveau » pour 10 332 €
- Total légal au résultat de 10 332 €

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant.

Mme DISSAKÉ NGOUENY Epeti Agnès Chrystelle

COMPTES ANNUELS

SASU A.D. SERVICES

7 PLACE OLYMPE DE GOUGES

93500 PANTIN

Exercice clos le 31 Décembre 2023

APE : 8121Z

SIRET : 91112361000014

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 25 383€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat bénéficiaire après impôt sur le bénéfice de 10 332€

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les notes ou tableau ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisation corporelles .

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Amortissements .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Le matériel de bureau et informatique est amorti pour une durée de 5 ans

Provisions .

Les provisions ont été calculées selon les règles du plan comptable.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produit à recevoir	Etat néant
Charges à payer	Etat néant
Produit constatés d'avance	Etat néant
Charges constatées d'avance	Etat néant
Capital social 1000 Actions de 1€ chacune	1 000€
Fond commercial	Créer

ENGAGEMENTS FINANCIER :

Crédit bail Mobilier	Etat néant
Engagements donnés	Etat néant
Indemnités de départ à la retraite	Elément non chiffré